



An - nasr

Vendredi N°269 du 09 janvier 2009

Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon

La plupart des historiens s'accordent que l'histoire de la Saint-Valentin remonte à la période des romains. En l'hommage du dieu Lupercus (le dieu des troupeaux et des bergers), les gens procédaient, par tirage au sort, une sorte de loterie de l'amour.

L'originalité de la Saint-Valentin et quelques conseils aux musulmans

On mettait le nom des filles et le nom des garçons de façon à former ces couples. Ces couples devaient sortir ensemble pour tout le reste de l'année. Ce rituel se nomme les Lupercales romanes ou la fête de la fertilité et soulignait le passage vers l'âge adulte. Les couples passaient ainsi un an ensemble jusqu'au prochain tirage l'année suivante. Les prêtres de l'époque

trouvaient ce rituel peu acceptable et décidèrent de remplacer ce dieu par un saint qui devient martyr 200 ans plus tôt, soit saint-Valentin. A l'époque, celui-ci avait décidé de défendre l'amour en mariant les couples

malgré l'interdiction de l'Empereur Claude 2.

L'Empereur avait interdit le mariage puisque cela empêchait les hommes de s'enrôler dans l'armée. Lorsque l'Empereur découvrit les comportements de Valentin, il l'emprisonna le jour du 14 février 268. La légende raconte qu'avant d'être torturé et décapité un 14 février, il aurait offert à la fille de son gardien des feuilles les rappelant la forme d'un

cœur et signées « De ton valentin ». Plus tard, afin d'honorer son sacrifice pour l'amour, valentin a été canonisé.

Durant le mois de février, les romains s'échangèrent des mots doux que l'on nomma plus tard des valentins. Et c'est pourquoi le 14 février, en sa mémoire les amoureux s'échangent romance et valentins. Aujourd'hui cette coutume est restée dans les mœurs.

L'islam valorise l'amour, l'affection, la bonne entente, le bon comportement et cela entre parents et enfants, entre frères et sœurs, entre maris et femmes.... Bientôt ce jour de 14 février, soi-disant « fête des amoureux », il nous semble important d'inviter le musulman à ne pas fêter, ou participer à des fêtes d'origine païenne et de nous intéresser à la relation qui lie époux et épouse.

Allah dit « et parmi ses signes il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous vivez en tranquillité avec elles et il a mis entre

vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent.C30V21.

L'amour, le bonheur, l'affection, la tranquillité et la bonté constituent la base sur laquelle est fondée la vie commune, plus ces sentiments sont forts, plus la vie commune est heureuse. Lors du pèlerinage d'Adieu, le messager d'Allah (saw) a dit :

« Ö homes ! Vous avez des droits sur vos femmes et vos femmes ont des droits sur vous. Craignez Dieu dans votre comportement envers les femmes » Il ajouta : « je vous recommande d'être bons envers les femmes, le meilleur parmi vous est celui qui se conduit le mieux envers sa femme » Al-Bukhari et Muslim. Les musulmans et les musulmanes, tout au long de leur vie, doivent veiller à témoigner de l'affection envers son épouse, ou son époux.

L'islam nous demande de bien nous comporter envers cet être cher, de lui adresser la parole avec amour et

bienveillance, et de prendre soin de lui chaque jour que Dieu fait.

Il est très regrettable que la communauté musulmane suive certaines fêtes ou coutumes, sans même en connaître l'origine. L'islam est basé sur l'adoration pure, de toutes associations et de toute adoration qui n'est légiféré et agréée par Allah et son messager.

A cet effet, nous vous invitons chères sœurs, chers frères de ne pas vous laisser tenter par la « saint valentin ».

Les preuves claires du coran et de la sunna, et le consensus des prédécesseurs de la communauté indiquent que les jours de fêtes en islam sont au nombre de deux : 'Aïd ul-fitr et Aïd el kebir. En dehors de ces deux fêtes, toute célébration qu'elle soit liée à une personne, à un groupe, à un évènement, etc., est une célébration innovée qu'il est interdit aux musulmans de fêter, d'approuver. Il est interdit de manifester sa joie à ces occasions, ou d'y participer

de quelque manière que ce soit, car cela représente un dépassement des limites qu'Allah a fixées, et constitue une injustice envers soi-même. La saint valentin fait partie de ce que nous avons évoqué, car c'est une fête païenne, et il n'est pas permis au musulman qui croit en Allah et au jour dernier de la célébrer, de l'approuver ou de présenter ses vœux, mais plutôt il doit la délaissier, s'en écarter, en répondant aux ordres d'Allah et de son messager (saw), et en s'éloignant de ce qui cause de la colère de son châtement. Si on rajoute à cela le fait que ce soit une fête des mécréants, alors c'est ajouter un péché à un péché, car cela revient à chercher à les imiter, et les prendre pour alliés. Allah le Très-Haut a interdit aux croyants d'imiter les mécréants, et de les prendre pour alliés dans son livre. On rapporte aussi du prophète (saw) : « celui qui imite un peuple en fait partie ». Il est également interdit aux musulmans d'aider ou toute